



FILIÈRE SPECTACLE VIVANT & ÉVÈNEMENTIEL (SVE) RÉGISSEUR GÉNÉRAL DU SPECTACLE ET DE L'ÉVÈNEMENTIEL



TITRE RNCP [37611](#) – NIVEAU 6

OBJECTIFS

En véritable « chef d'orchestre », le « régisseur général », sous l'autorité d'un Directeur technique ou bien en autonomie, supervise et coordonne les dimensions techniques, sécuritaires et organisationnelles d'un spectacle/événement. Il prépare, organise et coordonne tous les corps de métiers techniques, logistiques ; il met en œuvre les moyens humains, budgétaires et matériels nécessaires à la réalisation et à l'exploitation du spectacle ou de l'évènement en :

- étudiant la faisabilité technique d'un spectacle/événement en adéquation avec la dimension artistique exprimée,
- coordonnant et en encadrant les équipes,
- assurant le suivi du chantier,
- garantissant la sécurité du public, des artistes et des équipes logistiques et techniques.

Il est à la fois un chef d'équipe, capable d'intervenir et d'accompagner ses équipes techniques (son, vidéo, plateau, lumière) et logistiques et un administrateur dans le sens où il est responsable du déroulement de l'ensemble des opérations nécessaires à l'exploitation et à la sécurité d'un spectacle ou d'un événement.

Le cursus d'un an au sein de 3is permet l'acquisition de compétences spécifiques en DAO, en réglementation et maintenance des infrastructures, en gestion de projet nécessaires pour mener à bien les activités visées.

Points forts de ce cursus :

Forte interactivité avec les autres filières de 3is.

Participation à une pluralité d'enseignements pratiques et de productions encadrées par des professionnels du secteur.

Préparation et accès à des habilitations attendues sur le marché de l'emploi (Habilitations électriques, PRAP, SST, Travail en hauteur, Accroche levage, SIAAP).

CAMPUS ▪ Paris ▪ Bordeaux ▪ Lyon

PUBLIC ▪ Jeunes de 18 à 25 ans souhaitant poursuivre ou compléter leurs études ▪ Demandeurs d'emploi
▪ Salariés en évolution de poste ou reconversion ▪ Public international

DURÉE & RYTHME ▪ 1 an soit 595 heures de formation ▪ Temps alterné (selon calendrier fourni Rythme général : 6 semaines entreprise/ 3 semaines école)

VOIES & DÉLAIS D'ACCÈS ▪ Initiale ▪ Alternance ▪ Formation continue ▪ VAE ▪ VAPP
▪ Admission à partir d'octobre N pour rentrée N+1

PRÉREQUIS & ADMISSION

- Être titulaire d'un diplôme Bac+2 ou titre professionnel de niveau 5 du Cadre Européen des Certifications (CEC) en lien avec le spectacle vivant ou bénéficier d'une solide expérience dans le domaine.
- Dossier de candidature & entretien individuel
- Français niveau B2 public international

TARIFS pour l'année 2026-2027, pour les primo entrants

- Frais d'inscription : 400 € (candidats nationalité française) – 900 € (candidats autres nationalités)
- Frais de scolarité : 8 200 €*
▪ VAE : Sans accompagnement 1 500 € – 3 500 € avec accompagnement

**Alternance proposée avec prise en charge des coûts de la formation par l'entreprise d'accueil de l'apprenant (apprentissage ou contrat de professionnalisation)*



FILIÈRE SPECTACLE VIVANT & ÉVÈNEMENTIEL (SVE) RÉGISSEUR GÉNÉRAL DU SPECTACLE ET DE L'ÉVÈNEMENTIEL



TITRE RNCP [37611](#) – NIVEAU 6

DÉBUT-FIN DE LA FORMATION	De septembre 2026 à début octobre 2027
DIPLÔME/TITRE	Certification professionnelle de Niveau 6 Titre RNCP37611 – Régisseur général du spectacle et de l'évènementiel – enregistré le 31/05/2023 au Répertoire National des Certifications Professionnelles – Certificateur 3iS
CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME	La certification totale est obtenue si toutes les conditions suivantes sont réunies : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les blocs de compétences sont validés ▪ Une mission en entreprise de 12 semaines minimum est validée ▪ Rédaction et soutenance d'un rapport d'expérience professionnelle
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Etudes de cas – Projets en centre Mise en situation professionnelle simulée par équipe ou individuelle Travaux d'application, d'observation et d'interview Epreuves certificatives Rédaction et soutenance d'un rapport professionnel
TAUX DE DIPLOMATION	83 % (données de la P2024)
TAUX D'INSERTION	100 % (données de la P2024)

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Analyser des demandes de réalisation envisagées avec les équipes artistiques et techniques.
- Proposer des options et/ou des adaptations techniques nécessaires au regard des contraintes existantes (lieu, délais, etc...) et les soumettre à la direction technique ou au client.
- Elaborer une note de faisabilité technique du spectacle ou de l'évènement avec indication budgétaire.
- Coordonner les phases de travail des différentes régies (son, vidéo, lumière et plateau) sur le plan de la logistique, réception, montage, démontage et retour.
- Superviser la réalisation des différentes phases du spectacle (approvisionnement, montage, installation, câblage des régies, démontage).
- Définir les besoins en personnels techniques et logistiques en vue de la constitution des équipes son, lumière, vidéo, plateau, accueil et maintenance, dans la limite des moyens alloués.
- Planifier et coordonner les différentes équipes techniques et logistiques.
- Préparer et mettre en œuvre des dispositifs de sécurité et de prévention des risques.
- Coordonner les équipes de sécurité en charge de l'accueil des techniciens et du public.
- Contrôler l'application des procédures règlementaires relatives à la production/exploitation d'un spectacle ou d'un évènement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES	Enseignements théoriques et pratiques : cours magistraux, exercices d'application, travaux pratiques, travaux dirigés Production de projets : suivi et encadrement par les enseignants lors de la réalisation des projets (projets dans l'année et projets de fin d'études)
MÉTIERS PRÉPARÉS	Régisseur général, régisseur général principal, régisseur général adjoint Régisseur de site - Régisseur de tournée - Régisseur de production - Régisseur de spectacle et Evènementiel - Assistant régisseur général Conservatoires de musique : Régisseur, responsable du parc instrumental - régisseur d'orchestre Sociétés prestataires de services : Régisseur évènementiel - Régisseur logisticien Sociétés de production audiovisuelle : Régisseur audiovisuel



FILIÈRE SPECTACLE VIVANT & ÉVÈNEMENTIEL (SVE) RÉGISSEUR GÉNÉRAL DU SPECTACLE ET DE L'ÉVÈNEMENTIEL



TITRE RNCP [37611](#) – NIVEAU 6

SECTEURS D'ACTIVITÉS	Secteur du spectacle vivant (théâtre, danse, arts et spectacle de rue, arts du cirque, marionnette, musique live, etc....) Secteur de l'évènementiel Collectivités locales, régionales Compagnies de spectacles vivant et entreprises privées de production de spectacles, Entreprises publiques de production de spectacles (institution, scène municipale ou nationale) Entreprises privées de diffusion de spectacles (théâtre privé) Prestataires de service, loueurs de matériel et / ou producteur d'évènementiel
BLOCS DE COMPÉTENCES	BLOC 1 Préparer et superviser l'organisation technique et logistique d'un spectacle vivant ou d'un évènement. BLOC 2 Organiser et manager les équipes techniques et logistiques d'un spectacle vivant ou d'un évènement BLOC 3 Garantir les conditions de sécurité et de prévention des risques d'un spectacle ou d'un évènement.

CONTACTS ADMISSION

PARIS	BORDEAUX	LYON
Marine VERRIER mverrier@3is.fr	Alexandra DELHORBE adelhorbe@3is.fr	Chahinez ZEDAZI czedazi@3is.fr

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Un référent PSH accompagne les étudiants sur les modalités d'adaptation de la formation (école/entreprise) sur chacun des campus 3iS. Nos locaux sont adaptés à l'accueil de personne en situation de handicap.

[Guide d'accueil PSH](#)

Contacts Référents PSH		
PARIS	BORDEAUX	LYON
Diane HAUMER dhaumer@3is.fr Christelle MAZIERE cmaziere@3is.fr	Sonia MANGIN smangin@3is.fr	Marc CREVIER mcrevier@3is.fr

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE - VAE

La formation « Régisseur général du spectacle et de l'évènementiel » préparant à la certification « Régisseur général du spectacle et de l'évènementiel » est accessible par la voie de la VAE.

[Dispositif VAE](#)

CONTACT VAE
Mélanie BENOIT mbenoit@3is.fr